



FONDATION
COMMUNAUTAIRE
DU SAINT-MAURICE

Rapport annuel

31 décembre 2015



Table des matières

Message du Président du Conseil d'administration	3-4
Présentation et objectifs	5
Les membres du Conseil d'administration	6
Les membres du Bureau des Gouverneurs	7
Croissance de la FCSM	8
Rendements annuels	9
Rapport d'activités	10
Photos de nos créateurs de fonds en 2015	11
Photos lors de l'Assemblée générale	12
Photos « Remises de bourses »	13
Perspectives pour l'année 2016	14
États financiers audités	15

Mot du Président



En 2015, la Fondation communautaire du Saint-Maurice connaît de nouveau une bonne croissance avec près de 300 000 \$ en contributions dans les différents fonds.


Un total de onze (11) fonds ont été créés par des organismes communautaires, des paroisses, des individus et des familles; ces fonds valorisent des objectifs philanthropiques spécifiques.

Soulignons l'arrivée d'un nouveau fonds «Mécénat Placements Culture » avec le Fonds Ozias Leduc et de deux (2) nouvelles campagnes, une pour l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières et l'autre pour le Musée des Ursulines. Des discussions ont aussi été entreprises avec le Musée québécois de culture populaire. Ainsi, la Fondation communautaire du Saint-Maurice devient de plus en plus un incontournable pour le développement à court et moyen terme du milieu culturel.

Le projet «Faire la différence/Assurance-vie», lancé en janvier dernier, constitue un projet de démonstration unique à la Mauricie et au Centre-du-Québec. Les organismes communautaires (ayant leur fonds de dotation), l'Union-Vie et le Gouvernement du Québec mettent en commun leurs efforts pour aller chercher des assurances au profit des organismes et ce dans le but de trouver de nouvelles sources de financement et d'assurer la pérennité des organismes. Près de 100 000 \$ en dons ont été souscrits en 2015, au bénéfice de 23 organismes communautaires. Ce projet innovateur se poursuit en 2016.

Cette année, les rendements ont été affectés par les perturbations du marché chinois et la chute des prix du pétrole. La Fondation communautaire du Saint-Maurice termine quand même l'année avec un rendement de 3,28%, avant frais de gestion. L'historique de rendements de la Fondation illustre bien le caractère exceptionnel de l'année.

Le conseil d'administration a adopté ses nouvelles balises de placement en juin dernier, donnant à ses gestionnaires de portefeuille une marge discrétionnaire leur permettant de profiter des opportunités du marché. Le conseil d'administration, comme c'est son habitude, rencontre en suivi les gestionnaires en juin et décembre.



Tel qu'annoncé à l'Assemblée générale annuelle de l'an dernier, le Comité de révision des règlements généraux a finalisé ses travaux pour la mise à jour des règlements datant de 2003. Le Comité a procédé à plusieurs rencontres et revu en détails les règlements généraux, présentant au conseil d'administration de mars dernier le projet de révision. Le conseil d'administration est heureux de vous le déposer aujourd'hui, pour adoption.

La permanence, mesdames Lise Beaulieu et Suzanne M. Ross, a poursuivi de façon remarquable les activités opérationnelles de la Fondation et les diverses actions de sensibilisation et de promotion. La Fondation leur est grandement reconnaissante.

Nous espérons maintenir le même niveau de croissance en 2016 et poursuivre un rôle proactif dans le développement de la communauté.

Pierre Lamothe

Président du Conseil d'administration

Présentation et objectifs

Une fondation communautaire, c'est un concept simple mais fort ingénieux.

Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré qui regroupe les dons petits ou grands qui lui sont versés dans des fonds de dotation permanents dont seul le produit est distribué au profit des cibles philanthropiques choisies. Ainsi, quelle que soit l'envergure de votre don ou la cause que vos souhaitez appuyer, votre générosité profitera éternellement à la collectivité.

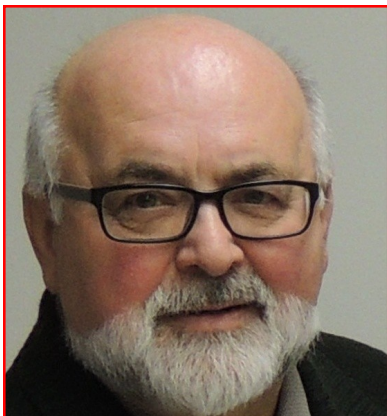
La Fondation communautaire du Saint-Maurice a pour objectif de:

- Encourager la création de fonds de dotation inaliénables.
- Solliciter et gérer des fonds (dons en espèces - legs - promesses de dons - fonds commémoratifs - dons d'assurance-vie) qu'elle porte dans des fonds de dotation permanents.
- Mettre en commun les fonds et les dons reçus, en gérer le placement avec prudence et en distribuer le produit sous la forme de subventions consenties à des organismes sans but lucratif, au profit de toute une gamme d'activités dans les domaines des services sociaux, des arts, de la culture, de l'éducation, de la santé, des sports, des loisirs, etc..
- Devenir un catalyseur des ressources pouvant servir aux œuvres de charité de la collectivité mauricienne.

La FCSM se veut un centre de philanthropie digne de confiance envers la communauté et ses donateurs. Avec des normes très élevées en matière d'excellence, d'efficacité et de responsabilité, elle joue un rôle important dans le développement de la région.

La FCSM a comme valeurs dominantes, l'intégrité et la transparence, et s'inspire de principes élevés de morale et de justice. L'accès aux informations et opérations de la Fondation est une pratique établie.

Le Conseil d'administration



Pierre Lamothe
Président du CA
Psychologue consultant



Lise Beaulieu
Vice-présidente du CA
Retraitée



Jacques Veillette
Secrétaire trésorier
Retraité



Suzanne M. Ross
Retraitée



Jean-Guy Doucet
Président , Développement
La Chaussée



Gaston Bolduc
Retraité



Jacques Grand 'maison
Conseiller en assurance
et rentes collectives
Sage Décision



Éric Lord
Directeur général
Culture Mauricie

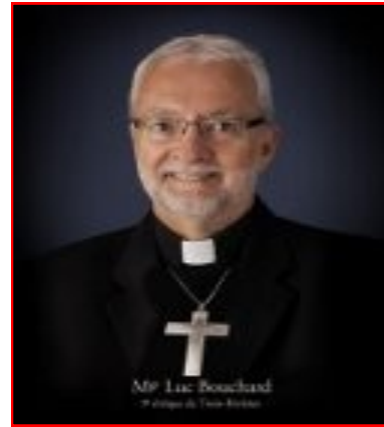


Me Manon Beaumier
ASC, Adm.A Professeure
Université du Québec à
Trois-Rivières

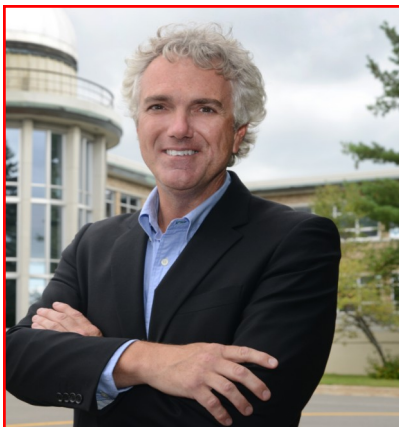
Le Bureau des Gouverneurs



Roland Désaulniers
Président de la Cité de l'Énergie



Monseigneur Luc Bouchard
Évêque du diocèse de Trois-Rivières



Bertrand Barré
Directeur Services des
Communications
Représentant de l'Université
du Québec à Trois-Rivières

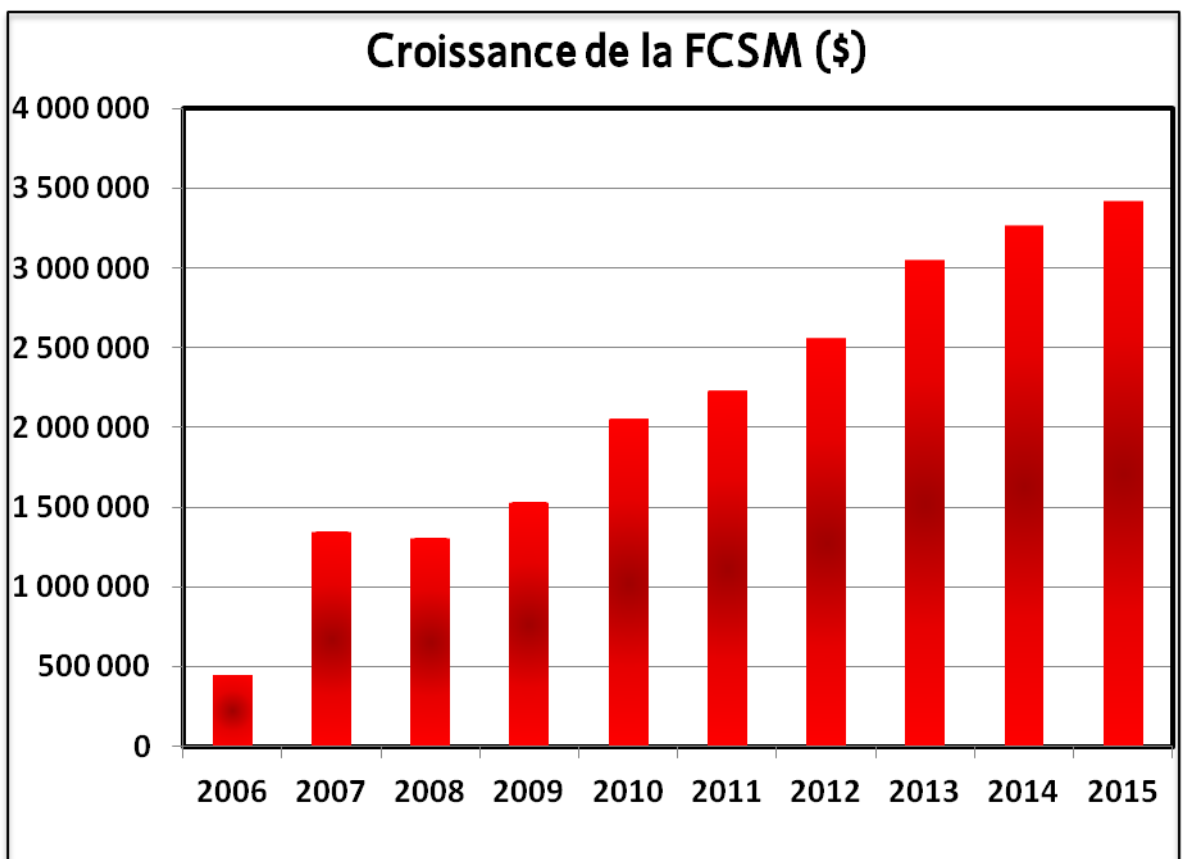
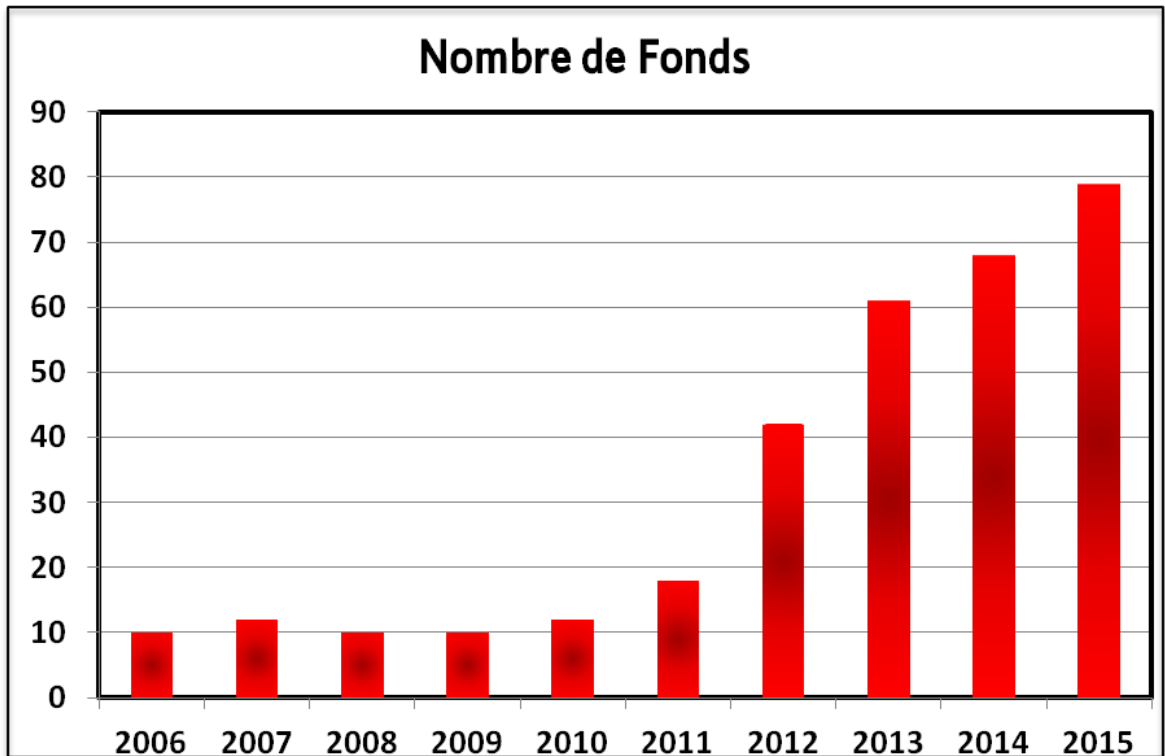


Nancy Kukovica
Directrice générale de la
Corporation de développement
culturel. Ville de Trois-Rivières
Représentante de Centraide
Mauricie

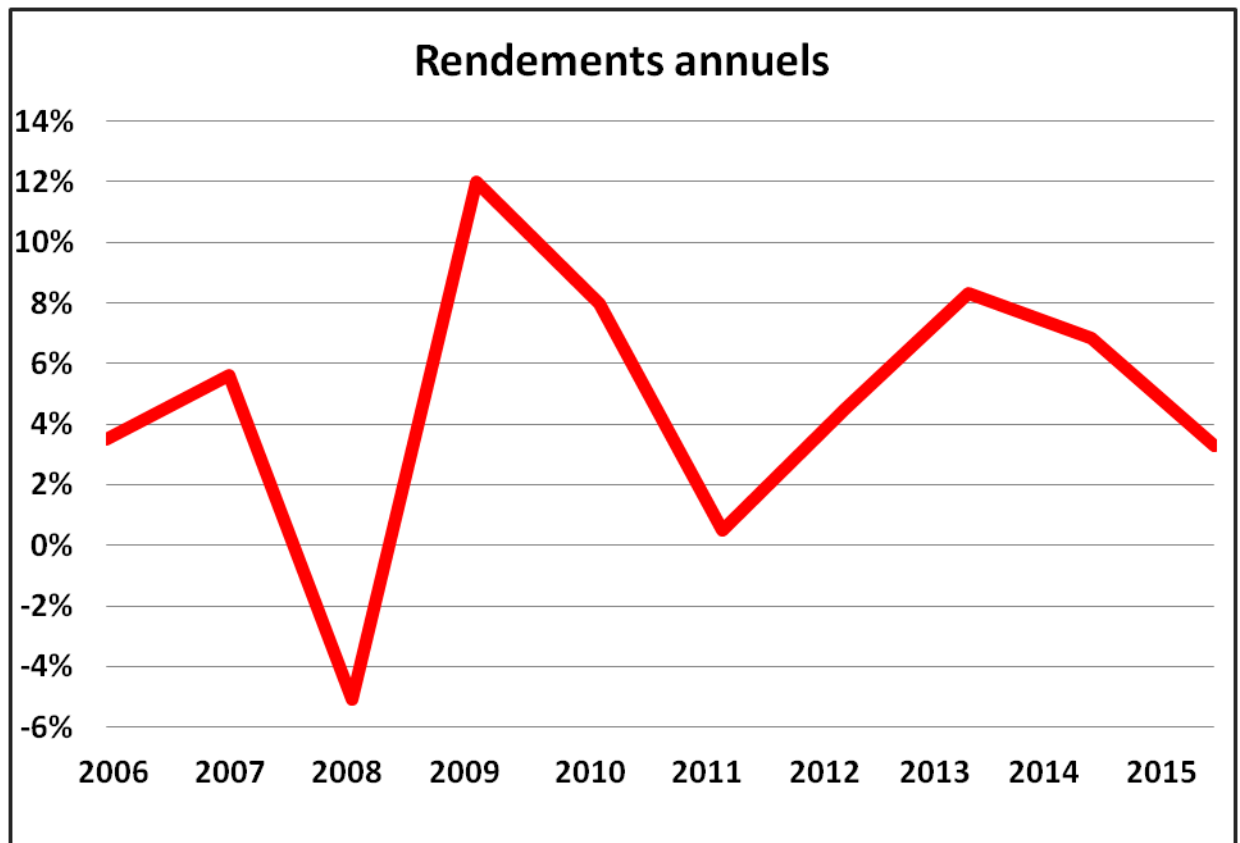


Alain Bolduc
Juge de la Cour
Supérieure du
Québec

Croissance de la FCSM



Rendements annuels



Rapport d'activités

Réunions du Conseil

Le conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions durant l'année.

Les réunions se sont tenues de janvier 2015 à décembre 2015, date de la fin de l'année financière de la Fondation.

Un Comité des règlements généraux, formé de : Pierre Lamothe, Président du CA. Lise Beaulieu, Vice-présidente du CA. ainsi que Me Manon Beaumier, ASC, Adm. A., membre du CA, a été mis sur pied afin de réviser en profondeur les règlements adoptés en 2003 et de faire une mise à jour des termes juridiques.

Communication et promotion

La Fondation dispose d'un dépliant promotionnel, lui permettant de faire connaître au public et aux donateurs éventuels, les avantages de créer un fonds à la Fondation communautaire du Saint-Maurice.

« Faire la différence / Assurer l'avenir »

Le projet «Faire la différence / Assurer l'avenir» qui a débuté en janvier 2015 a permis à 23 organismes communautaires détenant des fonds de dotation de recevoir des dons en assurance-vie pour un montant de près de 100 000 \$. Le projet se poursuit en 2016.

Rigueur

Un relevé des activités de chaque fonds est remis annuellement, ou sur demande, aux créateurs de fonds, en plus du rapport annuel de la Fondation.

Un cabinet d'auditeurs indépendant vérifie annuellement et rigoureusement les produits et charges de tous les postes comptables et prépare les états financiers de la Fondation.

Partenaires de soutien

La Fondation communautaire du Saint-Maurice est membre des Fondations communautaires du Canada.

Créateurs de Fonds en 2015

En 2015, onze (11) nouveaux fonds ont été créés par des organismes communautaires, des paroisses, des individus et des familles, ayant chacun leurs objectifs propres. Nous vous en présentons quatre (4).



Lise Beaulieu, Vice-présidente du CA de la FCSM signe le Fonds de la Paroisse Marguerite d'Youville, en compagnie de m. Claude Lacombe, prêtre et Raynald Dubé.



Jean-Guy Doucet, Président du CA de Moisson Mauricie et Pierre Lamothe, Président du CA de la FCSM ont signé le Fonds Moisson Mauricie Centre-du-Québec.



Le Fonds Ozias Leduc a été créé avec Mécénat Placement Culture Québec. Le protocole a été signé par Lise Racine, Présidente du CA, France St-Amant, DG et Lise Beaulieu, Vice-présidente du CA de la FCSM.



Le Fonds Isaac Roy a été finalisé dans l'atelier de Robert Roy, peintre et créateur du fonds. Il est accompagné de Lise Beaulieu Vice-présidente du CA et Suzanne M. Ross, administratrice à la FCSM.

CA ET AGA AVRIL 2015

L'Assemblée générale de 2015 s'est tenue au Musée des Ursulines de Trois-Rivières. La Fondation tiendra dorénavant son AGA dans les locaux d'un créateur de fonds.



Remises de Bourses

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a plusieurs fonds de dotation dont les objectifs sont différents. Parmi ceux-ci nous avons le Fonds Paul Désaulniers qui a comme objectif de faire des dons à des étudiants originaires du Centre-de-la-Maurice.

Le Fonds Yves Bourque, a pour objectif est de venir en aide aux athlètes paralympiques.



6000\$ en bourses a été remis à 12 étudiants du Carrefour Formation Mauricie. Lise Beaulieu, Vice-présidente du CA est accompagné par Roland Désaulniers, frère du donateur et membre du Bureau des Gouverneurs, Suzanne M. Ross, administratrice de la FCSM et Renaud Lévesque DGA du CFM.



12 bourses de soutien totalisant 6 000 \$ ont été remises aux étudiants du CEGEP de Trois-Rivières. Ces bourses ont été données par le Fonds Paul Désaulniers, représenté par Roland Désaulniers, frère du donateur, accompagné par Bénédicte N'Dri, DG de la Fondation du CEGEP et de Lise Beaulieu de la FCSM.



Qualitech et Bel Avenir ont reçu 4 500 \$ pour des bourses d'études. Pierre Laliberté DG de Bel Avenir, Roland Désaulniers, frère du donateur et membre du Bureau des Gouverneurs, Lise Beaulieu, Vice-présidente du CA et Suzanne M. Ross, administratrice de la FCSM sont accompagnés de Maxime Guillemette, DG de Qualitech.



L'athlète paralympique Yves Bourque, de Bécancour, reçoit une bourse de 4 000 \$. La remise du chèque a été faite par René Bérubé (créateur du Fonds Yves Bourque), par Suzanne M. Ross, administratrice, et Lise Beaulieu, Vice-présidente du CA de la Fondation communautaire du Saint-Maurice.

Perspectives pour l'année

- **Poursuivre les présentations de la Fondation auprès des institutions financières, courtiers en valeur mobilières, planificateurs financiers et professionnels liés aux dons planifiés.**
- **Rencontrer les différents Club sociaux afin de faire connaître la fondation.**
- **Agir afin de continuer à se positionner comme organisme philanthropique en Mauricie.**
- **Soutenir le développement de fonds de dotation avec les créateurs de Fonds.**
- **Soutenir, à titre de partenaire, le projet «Assurer l'avenir» en collaboration avec les organismes participants: l'Union-Vie compagnie mutuelle d'assurance et le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).**
- **Développer de nouveaux fonds avec Mécénat Placements Culture qui relève du ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec.**
- **Accentuer notre visibilité auprès des médias et des réseaux sociaux.**
- **Poursuivre le développement de nos outils de communication internes et externes.**



Informations générales

Fondation communautaire du Saint-Maurice

90 rue des Casernes

Trois-Rivières (QC) G9A 1X2

Téléphone: (819) 376-1000

Télécopieur: (819) 374-6857

Courriel: fesm@centraidemaauricie.ca

fesm@hotmail.ca

www.fondationcommunautairedustm.ca